



Association des  
propriétaires de  
boisés de la Beauce

Volume 24, numéro 5, septembre 2009

www.apbb.qc.ca • apbb@globetrotter.net

# le bulletin forestier

3500, 6e Avenue Ouest, Ville de Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 3Y9 – Téléphone: 418 228-5110 ou 1-800-366-5110 — Télécopieur: 418 228-5800

## Faire de la pitoune au printemps c'est terminé

**Un changement majeur marquera la nouvelle année de production de sapin-épinette de 4 pieds en Beauce. À compter de 2010, il sera interdit d'en produire en avril, en mai et en juin. Faire de la pitoune au printemps c'est terminé!**

par Michel Roy

Le conseil d'administration de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce en a décidé ainsi de façon à répondre aux impératifs du marché.

Du bois coupé durant la sève se détériore trop rapidement, et accumuler de gros inventaires de bois noirci n'est pas une stratégie gagnante, ni pour conserver les marchés qui survivront à la crise, ni pour en développer des nouveaux.

L'état actuel du marché du 4 pieds de sapin-épinette est bien connu: Kruger Waygamack est devenu le seul acheteur québécois. L'Association se doit donc de bien servir cet acheteur tout en explorant de nouveaux marchés pour le bois à pâte. La

seule façon de réussir est de miser sur la qualité du bois produit.

Le conseil d'administration a convenu de diviser l'année 2010 en deux périodes de production: une de trois mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars; l'autre de 9 mois, du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre. **MAIS ATTENTION: IL N'Y AURA PAS DE QUOTA DE PITOUNE POUR LES MOIS D'AVRIL, MAI ET JUIN.** Ces quotas seront émis plus tard dans l'année, quand l'état des inventaires et la demande du marché le justifieront.

Évidemment, vous devrez attendre d'avoir votre quota en main pour produire. Le 4 pieds de sapin-épinette produit durant la sève sera refusé.



Se servir d'une lisière boisée pour protéger de la lumière le beau côté d'un empilement est une stratégie efficace pour conserver la fraîcheur du bois.

### Choix de la période

L'autre changement majeur apporté au système des contingents de bois à pâte concerne le choix de la période de production. Désormais, la majorité des propriétaires de boisés devront choisir l'une ou l'autre des deux périodes de production, et ce pour toutes les essences.

Seuls les propriétaires possédant plus de 300 acres boisées productives avec bois marchand pourront produire dans les deux périodes. Notez que le producteur qui n'utilisera pas son quota, en tout ou en partie, pour la période qu'il a choisie, ne pourra reporter les volumes non produits sur une autre période.

De plus, la certification environnementale des boisés de la Beauce prendra beaucoup d'importance à partir de 2010 pour maintenir nos accès aux marchés. Vous avez intérêt à vous informer sur la certification et à joindre le groupe de propriétaires certifiés de l'Association.

### Certification

Les changements apportés ont pour but de mieux contrôler les inventaires et la

Nous prévoyons obtenir la certification FSC pour la Beauce dès le début de 2010.

## La reprise tarde dans le sciage

Loin de se stabiliser, le marché du sciage de sapin-épinette est plus incertain que jamais. Malgré une légère remontée du prix des madriers, les volumes écoulés sont faibles. Et depuis septembre, les scieries ont du mal à écouler leurs copeaux.

par Yvon Veilleux,  
conseiller mise en marché



La demande est faible pour le sapin-épinette en 8 pieds.

Les acheteurs se montrent donc très prudents, quitte à réévaluer la situation en octobre. Plusieurs ont suspendu les achats en septembre, certains précisant une date de reprise des achats; d'autres se contentant d'inviter les producteurs à les contacter avant de produire. La demande est particulièrement faible pour le **sapin-épinette** en 8 ou 9 pieds et l'incertitude a amené des acheteurs à diminuer leurs prix.

### Autres essences

Notons que la demande de **cèdre** se maintient à condition de produire de la qualité. La demande de **pins**, rouge ou blanc, reprend avec des prix similaires à ceux de 2008.

Le **tremble** de qualité palette est affecté par le ralentissement de l'économie: un acheteur diminue ses prix alors que l'autre tarde à reprendre les achats.

Dans le **bois franc**, même si des acheteurs ont suspendu leurs achats, c'est encore possible d'écouler les billots de qualité à des prix comparables à ceux de 2008.

En somme, vérifiez la situation avec les acheteurs avant d'entreprendre votre production, puis avant de livrer.

## En bref

### Votre adresse courriel

L'Association procède à la refonte complète de son site Internet. Nous songeons à offrir, dès l'an prochain, la publication par courriel d'une lettre bimensuelle d'informations aux propriétaires de boisés branchés à Internet. C'est pourquoi nous vous invitons à nous fournir votre adresse de courrier électronique pour vous inscrire dans la banque de noms. La SEULE façon de procéder est d'envoyer un courriel à [apbb@globetrotter.net](mailto:apbb@globetrotter.net), en inscrivant à OBJET: lettre bimensuelle d'information. Aucune adresse de courriel ne sera prise au téléphone. L'Association s'engage à garder ces informations confidentielles.

### Vous n'êtes plus propriétaire ?

Si vous recevez toujours le Bulletin forestier alors que vous n'êtes plus propriétaire de boisé, nous devons vous facturer un abonnement annuel. Si vous ne désirez pas cet abonnement, veuillez nous en aviser par téléphone au 418 228-5110 ou 1 800 366-5110 ou par courriel à [apbb@globetrotter.net](mailto:apbb@globetrotter.net). Merci de votre collaboration.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40052058.



AMÉNAGEMENT AMÉNAGEMENT AMÉNAGEMENT AMÉNAGEMENT AMÉNAGEMENT AMÉNAGEMENT

# Pourquoi protéger les milieux humides en forêt?

Qu'est-ce qu'un milieu humide? Quels rôles jouent-ils dans l'écologie de nos boisés? Pourquoi aujourd'hui devrait-on protéger ce qu'auparavant on désignait dédaigneusement comme une *bug à guernouilles*?

par Simon Giguère, ing.f.

Nous savons très bien que ces milieux jouent un rôle important dont on doit tenir compte dans l'exploitation durable d'un boisé.

Un milieu humide se définit comme un lieu qui est inondé pendant une période de l'année suffisamment longue pour influencer la végétation présente et la nature du sol. Il s'agit en fait d'étangs, de marais, de marécages ou de tourbières. Les définitions complètes utilisées par le ministère du Développement durable et de l'Environnement peuvent être consultées dans le document « Identification et délimitation des écosystèmes aquatiques, humides et riverains ». Nous vous en donnons ici une version vulgarisée.

**Un étang:** Un petit lac où l'eau ne circule pas. L'eau est présente presque toute l'année. On y retrouve des plantes aquatiques.

**Un marais:** Milieu humide qu'on retrouve le plus souvent en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau. Il y pousse des plantes comme des joncs, des roseaux, des quenouilles ou des carex. On peut en observer en forêt. Ce sont en général des endroits très humides durant toute l'année.

**Un marécage:** Étant le plus difficile à définir, ce milieu est composé de secteurs très humides. L'eau est présente à la surface ou dans de petites dépressions même durant l'été. Il peut y pousser des arbres comme le frêne noir, l'aulne, le cèdre, le saule et des plantes comme des mousses ou des fougères. Parfois les racines des arbres ou des arbustes sont apparentes.

**Une tourbière:** C'est un milieu très mal drainé où se trouve une bonne épaisseur de tourbe (plus de 30 cm). La végétation est composée principalement de mousses ou de sphaignes. Il peut y pousser des arbres comme le cèdre, l'épinette noire ou le mélèze, mais leur croissance est très ralentie.

## Avantage des milieux humides

En nous inspirant principalement des documents d'Environnement Canada, énumérons les avantages que procurent les milieux humides aux écosystèmes et à la société.

Ce sont des habitats essentiels pour de nombreuses espèces fauniques: insectes, oiseaux, amphibiens, reptiles et mammifères de toutes sortes. Ils trouvent dans ces



Photo gracieuseté du CRECA.

milieux une nourriture abondante, un abri ou un nid pour se reproduire.

Ils agissent comme une grande résine naturelle de filtration de l'eau. Les plantes et les bactéries qui s'y trouvent ainsi que le sol font en sorte qu'ils retiennent les engrais en excès ainsi que les polluants. Ils oxygènent le milieu et détruisent les coliformes fécaux provenant des humains ou des animaux.

Comme de grosses éponges, ils retiennent un peu plus longtemps l'eau lors de fortes pluies, contribuant à amoindrir les inondations. En période de sécheresse, ils agissent comme des réservoirs d'eau non négligeables. Ils contribuent également à alimenter les nappes d'eau souterraines.

Ils absorbent et stockent les gaz à effet de serre qui sont présents dans l'atmosphère, diminuant les effets du réchauffement climatique.

Souvent ils contribuent à éviter l'érosion des berges ou à empêcher la terre de se rendre au cours d'eau à la suite d'activités humaines.

Ils aident à rendre le milieu forestier de la région plus diversifié ce qui est un gage de sécurité pour l'avenir de nos forêts et des bénéfices que les propriétaires de boisés et la collectivité en général en retirent.

## Que faire de ces milieux humides?

Compte tenu de ce qui précède, il est évident qu'on doit les protéger, c'est-à-dire les conserver pour qu'ils puissent jouer leurs rôles.

Nous reviendrons plus tard sur ce que les lois ou règlements permettent ou interdisent, et sur les mesures volontaires que les propriétaires peuvent prendre pour protéger ou mettre en valeur ces milieux d'une grande importance pour l'environnement.

## Rencontre sur l'avenir de nos érablières

L'Association des propriétaires de boisés de la Beauce invite les acériculteurs et autres propriétaires intéressés à l'acériculture à une rencontre sur le thème *L'avenir de nos érablières*, avec Monsieur Rock Ouimet ing. f., chercheur à Forêt Québec (ministère des Ressources naturelles et de la Faune), et Monsieur Michel Cloutier ing.f., conseiller à l'Association.

par Michel Roy

L'événement sera présenté à trois reprises; l'entrée est libre.:

- le mardi 3 novembre au Journal à Saint-Joseph;
- le mercredi 4 novembre au Centre Paul VI à Saint-Sébastien et le
- jeudi 5 novembre au Manoir de Lac-Échemin, à compter de 19 h 00 à chaque soir.

Formé à l'Université Laval, où il a complété son doctorat en 1995, Rock Ouimet est un chercheur émérite rattaché à la Direction de la recherche forestière du MRNF. Il a participé à la réalisation du programme fédéral-provincial de lutte contre le dépérissement en plus de mener des projets de recherche sur la nutrition et la santé des érablières. Depuis 1994, il est en charge du Ré-

seau d'étude et de surveillance des écosystèmes forestiers au Québec et participe à l'étude du cycle biogéochimique des trois bassins versants expérimentaux.

Lors de cette rencontre, Rock Ouimet parlera entre autres de l'état de santé et de l'avenir de nos érablières, ainsi que des solutions qui s'offrent aux acériculteurs pour remédier aux problèmes de leurs érablières.

## Service en aménagement des érablières

Ingénieur forestier formé à l'Université Laval, Michel Cloutier a développé une expertise en aménagement des érablières au sein de l'Association des propriétaires de boisés. Il a élaboré les trois



M. Rock Ouimet, ing.f.

formations offertes en ce domaine, soit Aménagement des érablières, Entaillage et Installation de la tubulure.

Monsieur Cloutier parlera des services que l'Association offre aux acériculteurs en matière d'aménagement de leur boisé. C'est d'ailleurs lui qui pilote le nouveau programme de fertilisation qui sera offert sous peu aux propriétaires, afin de lutter contre le dépérissement des érablières lié aux pluies acides.



L'objectif initial de la tournée d'information, visant à recruter 100 propriétaires, a été largement dépassé. En effet, le nombre de propriétaires qui formeront le noyau du groupe FSC de l'Association s'établit à 250. Comme la propriété moyenne est de 40 hectares, la Beauce pourra donc afficher 10 000 hectares certifiés FSC dès 2010.

Et ce n'est qu'un début, car la majorité des propriétaires de boisés rencontrés durant la tournée ont manifesté beaucoup d'intérêt pour la certification. Bien qu'ils sachent qu'elle n'est pas obligatoire, ils ont bien compris que la certification est une voie incontournable pour conserver leur accès aux marchés dans les années à venir.

C'est pourquoi l'Association poursuivra ses efforts pour informer régulièrement les propriétaires de la Beauce sur le sujet, les invitant à joindre le groupe dès que possible. Ainsi, les propriétaires de boisés de la Beauce seront prêts à répondre à la nouvelle demande pour du bois certifié, quand la reprise succédera à la crise.

L'Association évalue présentement les soumissions dans le but de choisir le registraire qui réalisera pour FSC le pré-audit et l'audit du programme de certification de l'Association. Ces deux étapes seront complétées d'ici la fin de l'année, donnant le feu vert à la certification des boisés privés de la Beauce. Pour en savoir plus, communiquez avec votre Association.

## Feu vert à la certification des boisés

L'Association pourra implanter la certification FSC des boisés privés de la Beauce, tel que prévu, à la fin 2009 ou au tout début 2010.

par Michel Roy

# Pour en savoir plus sur le sirop de bouleau

L'Association lance un appel aux propriétaires de boisés de la Beauce qui ont de l'intérêt pour la production de sirop de bouleau blanc.

par Michel Roy



Les produits forestiers non ligneux (PFNL) sont très en vogue présentement. Face à un marché du bois très déprimé, les revenus complémentaires provenant de la mise en marché des PFNL peuvent susciter l'intérêt des propriétaires de boisés.

Le marché du sirop de bouleau semble avoir un certain potentiel. Il s'agit d'un marché de niche, qui rapporte un prix élevé en raison de la faiblesse de l'offre par rapport à la demande. Présentement, on ne trouve qu'une dizaine

de producteurs commerciaux au Canada, la plupart dans l'Ouest du pays. Une expérience de production a été tentée au printemps dernier dans la région du Lac-St-Jean. On n'en connaît pas encore les conclusions.

La sève de bouleau est beaucoup moins sucrée que la sève d'érable. Le rapport de sève par rapport au sirop se situe entre 80 et 120 litres pour 1, comparativement à 40 pour 1 pour le sirop d'érable. Ses sucres n'étant pas les mêmes que ceux de l'érable, les procédés d'évaporation de la sève de bouleau sont différents, impliquant un chauffage lent, moins élevé et bien contrôlé.

On dit que ce sirop à saveur prononcée est très recherché en gastronomie pour ses propriétés culinaires. Son prix oscille entre 22 \$ et 25 \$ pour 250 ml, soit entre 88 \$ et 100 \$ le litre, comparativement à 12 \$ le litre pour le sirop d'érable. Ses acheteurs

toutefois se trouvent principalement sur les marchés internationaux.

Si vous désirez plus d'information à ce sujet, remplissez et retournez-nous le coupon ci-joint dans les plus brefs délais.

## Production de sirop de bouleau

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° et paroisse du lot : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Avez-vous sur votre propriété boisée une concentration significative de bouleaux blancs (au moins 100 tiges) ?

oui  non

Possédez-vous ou exploitez-vous déjà une érablière ?

oui  non



Association des propriétaires de boisés de la Beauce

Retourner à :  
3500, 6<sup>e</sup> Avenue Ouest,  
Saint-Georges Qc G5Y 3Y9  
Télécopieur : 418 228-5800

## Formation – Automne 2009

### Nouveau cours Culture des plantes médicinales

Un nouveau cours sera lancé cet automne, à l'intention des propriétaires de boisés, portant sur la connaissance et les divers usages des plantes médicinales.

Pour la préparation de ce nouveau cours, l'Association a retenu les services de Madame Alicia Poulin, herboriste de formation, qui habite dans la région.

Elle présentera les principales plantes médicinales qu'on trouve en Beauce, avec leurs propriétés médicinales, indications, contre-indications et interactions, en préci-

sant quelle partie est utilisée. Parmi la quinzaine de plantes à l'étude, nommons l'Actée à grappes noires, l'Échinacée, le Ginseng, l'Hydraste, etc.

Les procédés de cueillette et de culture seront abordés. Les participants apprendront aussi quels sont les modes d'utilisation et de conservation des plantes à leur disposition, en plus d'obtenir des références utiles.

Des frais de participation de 40 \$ sont demandés. Inscrivez-vous en remplissant et en postant le coupon ci-joint, accompagné d'un chèque à



Madame Alicia Poulin

l'ordre de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce. Faites vite, le nombre de places est limité!

### Culture des plantes médicinales, 1 journée, incluant une sortie en forêt

Bureau de l'Association : 3500, 6<sup>e</sup> Avenue Ouest, Saint-Georges, de 8h00 à 16h00

Samedi 24 octobre  Dimanche 25 octobre  Samedi 31 octobre

Tous les cours suivants sont offerts gratuitement aux propriétaires de boisés de la Beauce grâce aux contributions du Fonds forestier de la Beauce et de nos partenaires.



#### Abattage directionnel, 1½ jour

semaine  fin de semaine

#### Éclaircie dans du bois commercial, 1 jour

semaine  fin de semaine

#### Installation de la tubulure, 1 jour

semaine  fin de semaine

#### Tronçonnage pour des revenus maximums, 1 jour

semaine  fin de semaine

#### Introduction à la gestion du boisé, 1 jour

semaine  fin de semaine

Les personnes inscrites recevront, deux semaines avant la tenue de l'activité, une lettre de convocation précisant la date et l'endroit. Elles devront ensuite nous confirmer leur présence pour garantir leur place.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Paroisse du lot : \_\_\_\_\_



Association des propriétaires de boisés de la Beauce

Retourner à :  
3500, 6<sup>e</sup> Avenue Ouest,  
Saint-Georges Qc G5Y 3Y9  
Télécopieur : 418 228-5800

**Ensemble**  
pour une forêt d'avenir

## L'État doit miser sur les plans conjoints

La Fédération des producteurs de bois du Québec s'oppose à la vente du bois de la forêt privée en dehors des plans conjoints gérés par les syndicats tels l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce.

par Michel Roy

Réunis à Val-D'Or les 28 et 29 mai derniers, les délégués à l'assemblée générale de la Fédération ont voté cette résolution demandant au gouvernement de ne pas permettre la vente de bois de la forêt privée par le Bureau de la mise en marché du bois de la forêt publique, qui sera mis sur pied avec le nouveau régime forestier.

La Fédération souhaite plutôt que le gouvernement mise sur la forêt privée, ses producteurs et leurs organismes de mise en marché pour participer à la relance du secteur forestier. Elle demande d'ailleurs au gouvernement de supporter publiquement

les plans conjoints des producteurs de bois du Québec qui, depuis cinquante ans, ont permis l'établissement de relations d'affaires mieux équilibrées entre les dizaines de milliers de producteurs de bois et l'industrie de la transformation.

La Fédération en a profité pour adresser un blâme au RESAM (Regroupement des sociétés d'aménagement), qui s'est associé à l'industrie en épousant les positions de sa Coalition pour le consensus qui, justement, menacent les outils collectifs de mise en marché et le pouvoir de négociation des producteurs de bois.

### LE BULLETIN FORESTIER

Publié cinq (5) fois par an par l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, avec la contribution du Fonds forestier de la Beauce.

Responsable de la rédaction et coordination :  
Michel Roy

Collaborateurs :  
Lise Guay  
Yvon Veilleux

Infographie :  
Réjean Giasson

Impression :  
L'Imprimerie Moderne de Beauce inc.

Distribution :  
Aux propriétaires de boisés privés de la région de la Beauce.

Tirage : 10 600 exemplaires

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 1986.

CONVENTION DE LA POSTE PUBLICATIONS N° 40052058.

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS DE LA BEAUCÉ  
3500, 6<sup>e</sup> AVENUE,  
VILLE SAINT-GEORGES, QC G5Y 3Y9

Courriel :  
apbb@globetrotter.net



The mark of responsible forestry  
SGS-COC-005329  
© 1996 Forest Stewardship Council